



13 / 14 JUILLET 2023

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

Le 13 juillet

Concours de pétanque ouvert à tous, de 14 h 00 à 21 h 00 ; inscriptions sur place dès 13 h 00.

Le 14 juillet

09 h 45 : Départ de la marche. Deux itinéraires vous sont proposés, à vous de choisir !

PARCOURS N°1 : Départ du Chiffon Rouge, ancienne voie ferrée, direction « la Breilloire », emprunt de la passerelle, sentier dans les sous-bois le long du contre-fossé, chemin du halage, pont SNCF (7 kms environ).

PARCOURS N°2 : Pour les personnes qui désirent marcher un peu plus « Chemin des Chasses », « Carpodrome » (10 kms environ).

Retour pour les 2 parcours par le « Chemin aux noisettes », ancienne voie ferrée, Chiffon Rouge.

Le trajet sera balisé.

Sécurité : Lors du passage dans les sous-bois et le long du contre-fossé, il n'est pas possible d'utiliser de vélo ni de poussette !

-Une collation est prévue au départ au Chiffon Rouge : boissons, viennoiseries.

-Des entrées gratuites pour la patinoire seront offertes aux enfants qui feront la marche.

12 h 30 : Dépôt de gerbe au Monument aux morts avec les ACPG, le Souvenir Français, le porte-drapeau et avec la participation des pompiers. Vin d'honneur au Chiffon Rouge.

PARKING RUE DE VERDUN (animé par FLIX'ANIM)

14 h 00 / 18 h 00 : - Structures gonflables

- Giro Folie
- Jeux divers ET gratuits
- Buvette
- Remise de lots

PARKING DU CHIFFON ROUGE

15 h 30 / 18 h 30 : Défilé, manœuvres, exposition des véhicules

18 h 30 / 01 h 30 : Bal des Pompiers de FLIXECOURT (entrée gratuite)
DJ Show – Food truck - Buvette

22 h 00 : **Départ** de la retraite aux flambeaux.

Les Lampions et les torches seront distribués **UNIQUEMENT** au départ du cortège !

Itinéraire emprunté : Départ parking Lotissement Eugène Leclerc, rue du Becquet, rue Marius Sire, rue de Verdun, Place Carnot, rue Faidherbe, rue Solférino, rue Gambetta, rue Léon Hénocque, Parking Philippe Ermenault.

23 h 00 : FEU D'ARTIFICE



Pour des raisons de sécurité, il est impératif que personne ne se situe dans le périmètre de protection imposé par la préfecture.

En cas de manquement, l'artificier ne peut pas commencer le tir !
Merci de votre compréhension